

Vers un système commun de biosécurité pour l'Afrique

Par Robert Ali BRAC de la PERRIERE

Publié le 30/04/2001

Le premier texte sur la prévention des risques biotechnologiques, qui a servi de base aux négociations internationales sur la biosécurité, avait été rédigé en 1996 par un groupe d'experts africains soutenu par le Third World Network. Les débats ont été longs et âpres avant qu'un texte de compromis soit finalement adopté en janvier 2000 à Montréal. La communauté internationale a salué alors l'extraordinaire persévérance du porte parole africain qui a joué un rôle central dans la conduite d'un processus permettant une réglementation des mouvements transfrontaliers des OGM sur la base du principe de précaution : l'éthiopien Tewolde Egzabeir s'est ainsi vu attribuer en décembre 2000, le prix Nobel alternatif, the Right Livelihood Award.

Cependant Tewolde et son équipe savent que la lutte pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets défavorables des OGM en Afrique est à peine entamée. Certains articles du Protocole de Cartagena peuvent facilement être interprétés de manière laxiste par un législateur mal informé. Par ailleurs, la mise en œuvre de réglementations nouvelles obligent à mettre en place de nouveaux instruments d'information et de contrôle et la formation de personnels scientifiques, techniques et administratifs, avec un coût additionnel exorbitant pour la plupart des économies des pays africains.

Pour pallier les carences des institutions nationales et maintenir une cohérence régionale s'élabore, sous l'auspice de l'Organisation de l'Unité Africaine et coordonné par l'Environmental Protection Authority dirigé par Tewolde, un système commun de biosécurité pour l'Afrique. Début mai 2001 à Addis-Abeba (Ethiopie), le groupe d'experts Africain a mis la dernière main à une législation modèle africaine de biosécurité conforme aux dispositions du Protocole de Cartagena. Les ressources financières et technologiques des pays développés qui ont servi à occasionner ces périls nouveaux, pourront ils être reconverties pour aider le dispositif de protection bâti par es africains ?

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/vers-un-systeme-commun-de-biosecurite-pour-lafrique/